



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

en date du 08 décembre 2022

PROCES-VERBAL

(art. L2121-25 du CGCT)

PUBLICATION DU ...

L'an deux mille vingt-deux, le 08 décembre à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain LIAIGRE, Maire,

Présents : M. LIAIGRE, PELLOQUIN, COULAY, CHAUVINEAU, WATEL, BOQUET, PORCHE, RIVIERE, CHARPENTEAU, DURAND.

Absente excusée : Mr GAUDIN ANTOINE (a donné pouvoir de vote à Mme RIVIERE Anaïs)

Secrétaire de séance : M. DURAND JULIEN

Nombre de conseillers : en exercice : 11 présents : 10 votants : 11

(pouvoir de vote de Mr GAUDIN ANTOINE confié à Mme RIVIERE ANAIS)

Approbation des procès verbaux du mois de Juillet, Septembre et Novembre 2022 (Tous approuvés)

Délibération n° 1 : Modification de la régie de recettes municipale et création d'un DTF.

Délibération n° 2 : Commerce multiservices - bail de logement locatif.

Délibération n° 3 : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau.

Délibération n° 4 : Taxe d'aménagement.

Délibération n° 6 : Tarif du cimetière.

Délibération n° 7 : Tarif prêt de matériel.

Délibération n° 8 : Tarif de produits de photocopies 2022.

Questions diverses : Vœux à la population - vœux aux employés - demande d'actes d'engagements sur l'année 2022 de Mr PORCHE - Evènements à venir de la commune-
Commission géographique du SMBVSN- Question concernant la convention 2023 Trente millions d'amis

M. Alain LIAIGRE ouvre la séance du Conseil Municipal.
Durand Julien est désigné secrétaire de séance par M. Alain LIAIGRE.

En préambule de cette séance, M. Alain LIAIGRE propose de faire valider les procès-verbaux du Conseil Municipal de juillet, septembre et novembre 2022. Approuvé par l'ensemble du conseil.

1. Acte modificatif de constitution de la régie de recettes de location de salle, de matériel et de produits de prestations de service et création d'un DTF.

Mr Liaigre laisse la parole à Mr Pelloquin.

Explication des modifications liées à ce changement , régisseur plus libre, moins de contraintes + changement de trésorerie.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal valide cette modification.

2- Bail pour le logement

Monsieur le Maire détaille le bail qu'il propose au conseil constitué de 4 annexes.

Mr Porché prend la parole et fait part de son inquiétude, il relève les incohérences entre ce qui avait été travaillé et vu en amont et la proposition faites à ce jour.

Mr Pelloquin exprime son point de vue , parle du délai assez court et qu'il fallait trouver une solution rapide.

Mr Charpentreau et Mme Rivière font aussi part de leurs incompréhensions face à cette proposition indiquant que ce n'était pas ce qui était initialement prévu et que cette décision a été prise en petit comité.

Mr Porché appuie sur le fait que les locataires sont déjà installés et qu'il a un problème de confiance.

Mr Liaigre accorde qu'il y a eu des incompréhensions et qu'il s'est senti un peu dépassé par la précipitation des événements mais qu'il ne pensait pas que cela allait tout remettre en cause.

Mr Durand Julien demande qui était à l'initiative de ce bail et quand il a été élaboré, Monsieur Liaigre lui indique que c'était le vendredi 2 décembre en présence du futur locataire.

Après délibération 6 voix contre ,1 abstention et 4 voix pour la proposition du bail locatif est refusée.

3 - Délibération n°50 : Rapport 2021 sur le prix et la qualité du service de l'eau.

M. Christophe GELOT présente dans les grandes lignes le rapport annuel de 48 pages.
L'ensemble du conseil prend acte de la bonne réception et de la lecture de ce document.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le fait d'avoir pris connaissance de ce rapport.

4- Délibération n°51 : Sur le partage de la taxe d'aménagement sur l'urbanisme et les nouvelles constructions.

Mr GELOT et Mr Liaigre s'expriment sur les documents de présentation

Levé sur l'urbanisme et les nouvelles constructions sur les surfaces planchers.

L'article 109 de la loi des finances pour 2022.

Taxe d'aménagement levé par la commune et le département, maintenant également pour l'EPCI-FP (CAN)

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide cette présentation.

5- Délibération 54 : Tarif salle des fêtes

Mr Liaigre évoque les couts d'électricité de la salle et l'augmentation du prix de l'énergie. Mr Charpenteau et Mr Porché demandent des renseignements sur les tarifs de location et le cout moyen que cela représente pour la commune sur une année.

Après délibération, le Conseil Municipal valide une augmentation de 5 € des frais d'électricité passant de 25 à 30 euros pour 2023.

6- Délibération 55 : Tarif Concessions et actes funéraires.

Mr Charpenteau et Mr Porché demande des informations complémentaires, Mr Gelot y répond. Il est évoqué dans l'avenir d'avoir peut-être un caveau provisoire.

Il est proposé de maintenir les tarifs.

Après délibération et à l'unanimité le conseil vote pour le maintien des tarifs.

7- Délibération 56 : Tarif de location du petit matériel.

M. Alain LIAIGRE relate les services proposés par la commune.

Remorque « déchets verts » au tarif de 20 euros.

Location tivoli (12x5 m) Caution de 500 euros tarif de 80,00 euros aux particuliers de la commune , 40 euros par tranche de 24h supplémentaires et gratuite pour les communes voisines.

Après délibération et à l'unanimité le conseil vote le maintien de ces tarifs.

Délibération57 : Tarif des produits de photocopies.

M. Alain LIAIGRE et Mr Gelot décrivent ce service, les associations locales peuvent en profiter gratuitement.

Après délibération et à l'unanimité le conseil vote pour le maintien du tarif pour les Rexois.

- QUESTIONS DIVERSES

-Vœux à la population : Prévu le 6 janvier 2023 Carte de vœux de la commune pour les Rexois (230 boîtes aux lettres) + Pot à la salle des fêtes 19h.

-Vœux aux employés municipaux : Prévu le 13 janvier
Il est évoqué la possibilité d'inviter les conjoints également.

-Mr Porché demande à voir les actes d'engagement sur l'année 2022 pour avoir une meilleure visibilité et savoir quand cela pourra être fournit.

-Mr Charpenteau pense à remercier les élus et tous ceux qui ont participé à la bonne tenue du marché de Noel.

-Mr Watel fait un résumé de sa présence à la commission géographique du SMBVSN et demande à recevoir Mr Coutantin pour échanger sur la gestion des conches.
Actions 2023 déjà actées, voir pour les actions 2024.

-Mme Rivière demande la réponse pour la convention 2023 trente millions d'amis, Mr Gelot lui répond qu'elle a été signée.

-Agenda des prochaines réunions :
Préparation du conseil le 11 janvier 2023 à 18h30
Commission Petit Rexois le 18 janvier 2023 à 18h30
Conseil municipal le 24 janvier 2023 à 20h00

La séance est levée à 22h25.

